

# Une situation plus difficile sur le marché du travail pour les habitants des quartiers prioritaires

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 208 • Février 2026



Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** désignent des territoires infra-urbains qui concentrent les ménages aux plus bas revenus. La politique de la ville à l'égard de ces quartiers vise à améliorer le cadre de vie et les conditions d'existence de leurs habitants et à réduire les écarts de développement entre ceux-ci et les territoires dans lesquels ils s'inscrivent. L'action publique est formalisée par des contrats de ville. Ces derniers étant établis à l'échelle intercommunale, cette étude se propose de comparer les QPV avec le ou les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** qui les englobent (territoire du QPV inclus).

## L'emploi, une cible des actions de la politique de la ville

En Auvergne-Rhône-Alpes, 463 000 habitants résident dans l'un des 145 QPV de la région en 2020, soit 5,7 % de sa population (8,1 % en France métropolitaine). Deux sur trois vivent dans une des quatre métropoles régionales. La part des personnes en situation de **pauvreté monétaire** est trois fois plus élevée dans les QPV que dans les EPCI englobants. Une plus faible insertion dans l'emploi et des métiers moins rémunérateurs et plus précaires expliquent

En 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes, la moitié des habitants des quartiers prioritaires de la ville en âge de travailler a un emploi et un quart se déclare au chômage. Ils sont ainsi moins fréquemment en emploi et plus souvent au chômage que dans les intercommunalités dans lesquels ils résident. Des écarts importants existent entre les quartiers. Les inégalités entre femmes et hommes y sont accentuées. Les jeunes sont, globalement, moins souvent en emploi dans les QPV que dans les EPCI englobants. Leur situation est toutefois équivalente, voire meilleure, dans un quartier sur sept. Les jeunes des QPV sont aussi moins scolarisés et les habitants moins diplômés : 44 % sont sans diplôme. Leur situation sur le marché du travail est par conséquent plus précaire et ils occupent des emplois moins qualifiés, moins rémunérateurs.

## ► 1. Indicateurs relatifs à l'emploi dans les QPV d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2021

		QPV	EPCI englobants	Auvergne-Rhône-Alpes	(en %)
Taux d'emploi	<b>Ensemble</b>	<b>47</b>	<b>66</b>	<b>68</b>	
	Femmes	40	63	65	
	Hommes	54	69	71	
	15-24 ans	26	33	34	
	25-54 ans	57	81	83	
	55-64 ans	41	55	55	
Taux de chômage (au sens du recensement)	<b>Ensemble</b>	<b>26</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	
Part des emplois à durée limitée parmi les emplois	<b>Ensemble</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	
	Femmes	26	15	15	
	Hommes	25	14	13	
Part de la population occupant un emploi à temps partiel	<b>Ensemble</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	

**Lecture :** En 2021, 25 % des emplois occupés par les habitants des QPV d'Auvergne-Rhône-Alpes sont à durée limitée.  
**Champ :** EPCI dans lesquels se situe au moins un quartier de la politique de la ville (QPV).

**Source :** Insee, recensement de la population 2021.

cette pauvreté. C'est pourquoi des actions de la politique de la ville ciblent l'insertion des habitants des quartiers dans l'emploi. France Travail propose un accompagnement différencié destiné à répondre à des besoins distincts des demandeurs d'emploi de ces territoires. L'État subventionne en partie des contrats visant à faciliter l'insertion professionnelle des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Enfin, les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.

## Les habitants des quartiers de la politique de la ville moins souvent en emploi

Les habitants des quartiers de la politique de la ville concentrent plus de difficultés face à l'emploi que ceux des EPCI englobants. En 2021, la moitié des habitants en âge de travailler, âgés de 15 à 64 ans, occupe un **emploi** dans les QPV d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ils sont deux tiers dans l'ensemble des intercommunalités englobantes ► **figure 1**.

De faibles **taux d'emploi** vont généralement de pair avec des **taux de chômage** élevés. Les habitants des quartiers sont 2,2 fois plus souvent au **chômage** que ceux des EPCI englobants et ils sont également deux fois plus souvent **inscrits à France Travail**

► **encadré 1.** Ainsi, dans les QPV, un habitant sur quatre (26 %) se déclare au chômage lors des enquêtes de recensement, contre un sur huit (12 %) dans les EPCI englobants.

À l'échelle des quartiers, les taux d'emploi varient fortement ► **figure 2**. Par exemple, de fortes disparités existent dans les quartiers de la Métropole de Lyon, qui concentrent 39 % de la population en QPV de la région. Dans le quartier Les Vernes à Givors, 36 % des habitants sont en emploi, soit la part la plus faible des QPV de la métropole. Au contraire, dans celui de Laennec, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, 64 % le sont, soit le même niveau d'emploi que celui observé dans l'ensemble de la Métropole (65 %). Laennec se dresse d'ailleurs en tête de tous les QPV de la région avec le taux d'emploi le plus élevé. Toutefois, avoir un emploi ne dit rien sur le niveau des revenus. Ainsi, 40 % des habitants de ce quartier sont en situation de pauvreté monétaire (17 % dans l'ensemble de la métropole).

Le quartier Bien-Assis dans la communauté d'agglomération (CA) de Montluçon détient quant à lui le taux le plus bas, avec 32 % de ses habitants en emploi. La part des habitants au chômage oppose également ces deux quartiers. Elle est faible dans le quartier Laennec (12 %) et très importante dans celui de Bien-Assis (47 %). Les habitants de Laennec ne sont pas plus au chômage que l'ensemble des habitants de la Métropole de Lyon, tandis que ceux de Bien-Assis le sont 3,2 fois plus souvent que l'ensemble des habitants de la CA de Montluçon.

De fortes amplitudes entre taux d'emploi et de chômage existent également dans les QPV des trois autres métropoles, mais dans de moindres proportions.

Dans celle de Saint-Étienne, seulement 38 % des habitants du quartier Firminy Vert, à Firminy, sont en emploi. Ils sont 55 % dans le QPV Le Dorlay-Les Pins-La Bachasse sur les communes de La Grand-Croix et de Saint-Paul-en-Jarez, six points en dessous de l'ensemble de la métropole. Firminy Vert détient également le taux de chômage le plus élevé des QPV de la métropole stéphanoise avec 42 %, soit deux fois plus que le QPV Centre Ville à Rive-de-Gier (20 %).

Dans la métropole de Grenoble, les taux d'emploi des QPV varient de 42 % aux Essarts-Surieux, à Échirolles, à 54 % dans le quartier Alpes Cachin Floraliès,

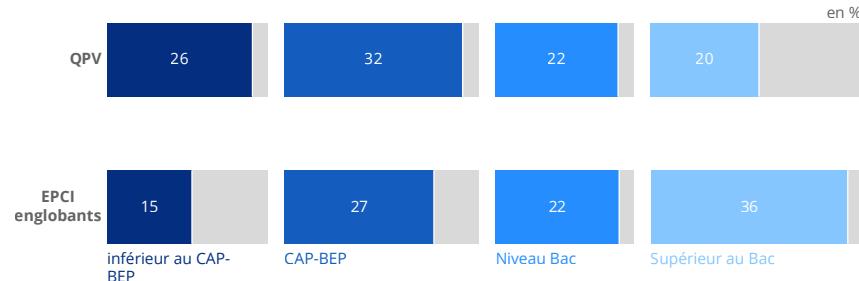
## ► Encadré 1 – Inscrits à France Travail en QPV : un habitant sur trois bénéficiaire du RSA

En 2024, en Auvergne-Rhône-Alpes, 67 500 habitants en QPV sont inscrits à France Travail. Neuf sur dix appartiennent aux catégories A, B, et C, c'est-à-dire disponibles immédiatement pour occuper un emploi, et un sur dix aux catégories D et E, qui concernent des personnes inscrites non immédiatement disponibles, non tenues de rechercher un emploi, sans emploi (par exemple : en formation, stage, arrêt maladie ou ayant déjà un emploi, mais en recherchent un autre).

Parmi les habitants des QPV, les inscrits à France Travail sont par ailleurs moins diplômés que ceux des EPCI englobants ► **figure**, et, au sein des catégories A, B, ou C, trois sur dix sont bénéficiaires du RSA (deux sur dix dans les EPCI englobants).

L'ancienneté d'inscription à France Travail est de même durée dans les QPV et dans les EPCI englobants. Quatre sur dix sont inscrits depuis moins de six mois, deux sur dix depuis six mois à moins de un an, deux sur dix de un an à moins de deux ans et deux sur dix depuis deux ans ou plus. Par ailleurs, la répartition par âge des personnes inscrites à France Travail est identique dans les QPV et dans les EPCI englobants.

## ► Niveau de formation des inscrits à France Travail de catégorie A, B et C en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2021



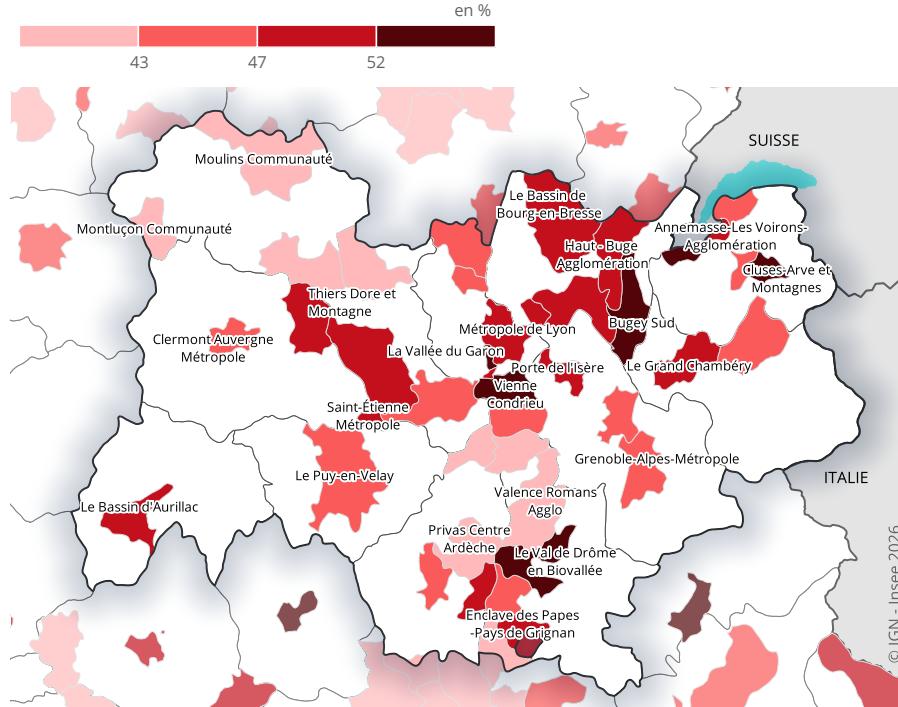
**Lecture :** En 2024, 26 % des inscrits à France Travail des QPV d'Auvergne-Rhône-Alpes ont un niveau de formation inférieur au CAP-BEP.

**Champ :** EPCI dans lesquels se situe au moins un quartier de la politique de la ville (QPV).

**Sources :** France Travail-Dares, STMT 2024.

## ► 2. Taux d'emploi en QPV par EPCI en 2021

Taux d'emploi des 15-64 ans en QPV par EPCI



**Lecture :** Dans les QPV du Val de Drôme en Biovallée, 58,6 % des personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) sont en emploi.

**Champ :** EPCI dans lesquels se situe au moins un quartier de la politique de la ville (QPV).

**Source :** Insee, recensement de la population 2021.

à Fontaine (64 % pour l'ensemble de la métropole grenobloise). Les taux de chômage fluctuent entre 19 % dans le quartier Alpes Cachin Floralies et 32 % dans celui d'Alma-Très Cloîtres-Chenoise dans la commune de Grenoble. Enfin, les écarts sont plus restreints dans la métropole clermontoise ; les extrêmes se jouent entre les Quartiers Nord, avec 40 % des habitants en emploi, et le quartier Centre avec 50 %. La différence est toutefois plus marquée avec l'ensemble de la métropole (62 % en emploi). Le quartier Centre détient aussi la part d'habitants au chômage la plus faible (24 %), la plus élevée se situant dans le quartier Saint-Jacques (32 %), les trois quartiers cités ci-dessus appartenant à la commune de Clermont-Ferrand intra-muros.

Les villes plus petites comme Romans-sur-Isère ne sont pas exemptes non plus, avec un taux d'emploi du Centre Ancien qui avoisine 52 %, et celui des Quartiers Est à 35 %. Logiquement, les taux de chômage s'élèvent à 31 % dans le premier et 41 % dans le second. La localisation des quartiers au sein des villes influe sur les déplacements domicile-travail. Les moyens de transports dont disposent les habitants des QPV peuvent apparaître comme un obstacle pour s'insérer sur le marché du travail ► **encadré 2**.

Les femmes sont globalement moins présentes que les hommes sur le marché du travail. L'écart femmes/hommes se creuse dans les quartiers prioritaires, où elles sont nettement plus souvent inactives, volontairement ou non (ni en emploi, ni en recherche d'emploi). Elles sont ainsi bien moins souvent en emploi que les hommes. Seules 40 % des femmes ont un emploi contre 54 % des hommes (respectivement 63 % et 69 % dans les EPCI englobants). Les hommes sont 1,4 fois plus en emploi que les femmes dans les QPV alors qu'ils le sont 1,1 fois plus dans les EPCI englobants.

### Les jeunes moins scolarisés et moins souvent en emploi

Les jeunes de moins de 25 ans occupent moins fréquemment un emploi que les jeunes des EPCI englobants : un quart en QPV contre un tiers dans les intercommunalités englobantes. La différence entre les jeunes des quartiers et ceux de l'ensemble des EPCI englobants peut être importante selon les territoires. Dans le quartier Monery à Vénissieux, les jeunes de moins de 25 ans sont deux fois moins souvent en emploi que ceux de l'ensemble de la Métropole de Lyon (respectivement 15 %

### ► Encadré 2 : La mobilité, un enjeu important dans la recherche et l'exercice d'un emploi

Avoir un moyen de locomotion est essentiel pour trouver un emploi et s'y rendre. Les quartiers politiques de la ville, situés essentiellement en milieu urbain, disposent de services et d'infrastructures de transport, notamment de réseaux de transports en commun. Les habitants des QPV utilisent ainsi plus fréquemment les transports en commun pour se rendre au travail que les habitants des EPCI englobants (26 % contre 15 %). La voiture, même si elle reste le moyen privilégié pour les trajets domicile-travail, est en revanche moins mobilisée par les habitants des QPV (59 % contre 68 %).

À l'intérieur d'un EPCI très urbanisé comme la Métropole de Lyon, selon la localisation du QPV (au cœur de la partie urbanisée ou en périphérie), les comportements diffèrent. Dans le quartier de Moncey, situé entre la Part-Dieu et la presqu'île de Lyon, bien desservi par plusieurs lignes de bus, tramway, métros et trains, 58 % des habitants du quartier se rendent à leur travail en transports en commun et 16 % en voiture. Dans celui du Vallon à Grigny-sur-Rhône, dans la périphérie sud de Lyon, 13 % des habitants se rendent à leur travail en transports en commun et 79 % en voiture.

Dans certaines intercommunalités peu denses, voire à dominante rurale, les déplacements domicile-travail se font davantage en voiture qu'en transports en commun en raison d'un réseau moins ou peu développé. Par exemple, dans la communauté de communes de Porte de Drôme Ardèche, moins de 3 % des habitants du quartier Clairval de Saint-Rambert-d'Albon se rendent à leur travail en transports en commun et 87 % en voiture.

et 31 %). À l'inverse, 44 % des jeunes du quartier Centre Ancien à Romans-sur-Isère occupent un emploi, soit dix points de plus que pour l'ensemble de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo. Dans un QPV sur sept, les jeunes sont d'ailleurs autant ou plus en emploi que l'ensemble des jeunes de leur EPCI englobant.

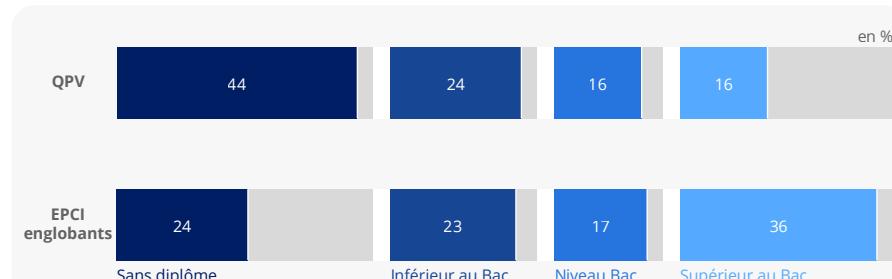
Parmi les jeunes de moins de 25 ans, un bon nombre est encore scolarisé et n'est pas sur le marché du travail. Cependant, une scolarisation plus importante n'explique pas le faible emploi des jeunes des QPV. Au contraire, la part des jeunes scolarisés dans les QPV est, elle aussi, plus basse que celle des jeunes des EPCI englobants (59 % en QPV contre 68 % dans les EPCI englobants). Les jeunes femmes sont plus souvent scolarisées que les jeunes hommes, dans les QPV (62 % contre 56 %) comme dans l'ensemble des EPCI englobants (71 % contre 65 %). Enfin, 26 % des jeunes ne sont ni scolarisés, ni en emploi, deux fois plus que dans les EPCI englobants.

### Des niveaux de diplôme peu élevés et des emplois plus précaires et moins qualifiés

Le niveau de diplôme a des conséquences sur les conditions d'insertion sur le marché du travail. S'il est élevé, il favorise l'insertion. En revanche, l'absence de diplôme constitue un frein. Dans les QPV, le niveau de diplôme des habitants sortis du système scolaire est moins élevé que celui des habitants des EPCI englobants. Chez les personnes non scolarisées de 15 ans ou plus vivant dans les quartiers, 44 % sont sans diplôme, contre 24 % dans les intercommunalités englobantes ► **figure 3**. La part des personnes détenant un diplôme supérieur au Bac y est également plus faible (16 % contre 36 %).

En plus d'une difficulté à s'insérer sur le marché du travail, les habitants des quartiers sont plus souvent exposés à la précarité. Parmi ceux en emploi, 25 % ont des contrats à durée limitée, contre 15 % dans les EPCI englobants. La situation des femmes est semblable

### ► 3. Niveau de diplôme des habitants en 2021, en Auvergne-Rhône-Alpes



**Lecture :** En 2021, 44 % des habitants de 15 ans ou plus non scolarisés des QPV d'Auvergne-Rhône-Alpes n'ont pas de diplôme.

**Champ :** EPCI dans lesquels se situe au moins un quartier de la politique de la ville (QPV).

**Source :** Insee, recensement de la population 2021.

à celle des hommes : 26 % d'entre elles sont concernées par des contrats à durée limitée (25 % des hommes). Il en est de même dans les EPCI englobants, avec 15 % des femmes et 14 % des hommes. Les habitants des QPV sont également plus souvent à temps partiel. Le temps partiel, comme les emplois à durée limitée, peut être choisi ou subi. Mais il expose potentiellement les personnes à des difficultés financières accrues.

La pauvreté dans les QPV émane aussi du niveau de qualification des emplois, qui induit lui-même la rémunération. Les emplois exercés par les habitants des quartiers sont, pour une grande part, des emplois moins qualifiés. En lien avec leur niveau d'études, les habitants des QPV sont plus souvent ouvriers ou employés et exercent moins fréquemment des professions intermédiaires, d'artisans, de commerçants, de chefs d'entreprise, de cadres et des professions intellectuelles supérieures que les résidents des EPCI englobants. Les ouvriers et les employés représentent ainsi les trois quarts des personnes en emploi dans les QPV, contre moins de la moitié de celles des intercommunalités englobantes

► figure 4. ●

Anne-Cécile Argaud, Medhy Martin  
(Insee)

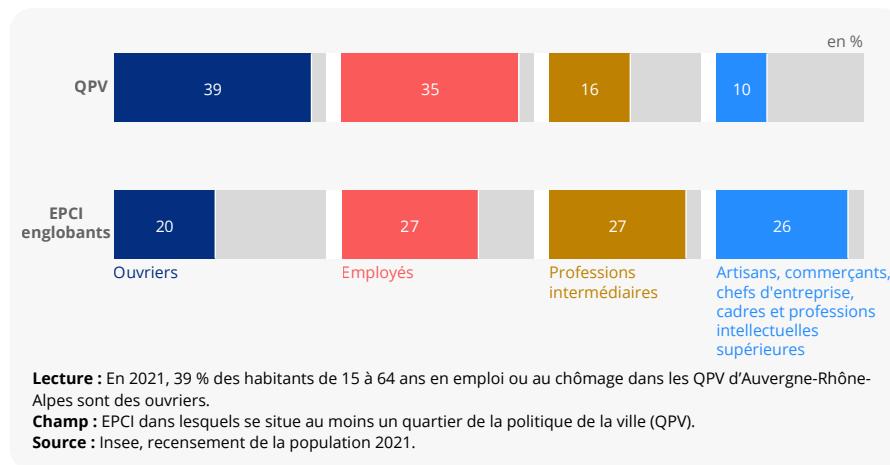


Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://insee.fr)

## ► Sources

Les estimations démographiques pour les quartiers de la politique de la ville s'appuient sur le **recensement de la population de 2021**. Elles fournissent des indicateurs sur la répartition des habitants par âge, situation socioprofessionnelle, diplôme et nationalité ainsi que la répartition des ménages et des logements selon différents critères. L'encadré 1 exploite les données de **France Travail**. Le champ est celui des personnes inscrites au 31 décembre 2024.

## ► 4. Catégorie socioprofessionnelle des habitants de 15 à 64 ans en emploi ou au chômage, en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes



## ► Définitions

Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** ont été instaurés par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi Lamy, et ont été redéfinis au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ils doivent respecter des critères de revenu et de population :

- être dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants ;
- le nombre minimal d'habitants d'un QPV est fixé à 1 000 ;
- le critère de revenu des ménages est défini par le décrochage par rapport aux revenus de ceux de l'unité urbaine du QPV et par rapport aux revenus des habitants de la France métropolitaine. Les QPV délimitent ainsi les zones urbaines de concentration de la pauvreté monétaire des habitants.

Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun. Dans cette étude, pour un quartier de la politique de la ville donné, on appelle **EPCI englobant** celui auquel il appartient, territoire du QPV inclus.

**Pauvreté monétaire** : Un ménage et les individus qui le composent sont considérés comme pauvres lorsque le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Les personnes **en emploi** et au **chômage** le sont au sens du recensement de la population, c'est-à-dire selon leur déclaration dans le bulletin individuel.

Le **taux d'emploi** rapporte le nombre de personnes en emploi à la population en âge de travailler (15-64 ans). L'emploi des jeunes concerne les personnes de 15 à 24 ans. Les jeunes ni scolarisés ni en emploi sont les personnes de 16 à 25 ans.

Le **taux de chômage**, au sens du recensement, est la part de chômeurs dans la population active (actifs en emploi et chômeurs).

Les **inscrits à France Travail** sont enregistrés dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaitée.

## ► Pour en savoir plus

- **Argaud A-C, Roy B.**, « Familles et précarité au cœur des quartiers prioritaires », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 204, novembre 2025.
- **Decorme H., Labosse A.**, « Les 145 quartiers abritent près de 463 000 personnes », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 147, août 2024.
- **Labosse A., Vanelle V.**, « Un accès au marché du travail encore plus difficile pour les femmes en QPV », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 110, octobre 2022.
- **Riou E., Cornillon V., Euzénat D., Kashi C., Sigal M., Humbert A.**, « Les Dispositifs d'insertion pour l'emploi en QPV – Rapport 2023 », Observatoire National de la Politique de la Ville, septembre 2024.

